



Documents requis pour l'inscription



Formation professionnelle

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/ress_financieres/Guide-CS_EEPA.pdf

Tous les documents requis doivent être une copie originale et au nom de l'élève inscrit, selon son statut.

Né au Québec Code 11

Certificat de naissance certifié conforme et délivré par le Directeur de l'état civil

Preuve de résidence au Québec de l'élève pour l'année en cours



Né au Canada, province autre que Québec Code 18

Certificat ou copie d'acte de naissance d'une personne née au Canada

Preuve de résidence au Québec de l'élève durant les 3 dernières années consécutives (parmi les choix énumérés dans catégorie 1 et 2)

Passeport canadien



Résident permanent - avec CSQ Code 16

Certificat de sélection du Québec (CSQ)
Confirmation de résidence permanente IMM-5292/IMM5688 délivrée par IRCC
Carte de résident permanent délivrée par IRCC (recto verso)
Une preuve de résidence de la catégorie 1
ET
Une preuve de résidence de la catégorie 2



Citoyen canadien - avec CSQ Code 16

Certificat de sélection du Québec (CSQ)
Certificat de citoyenneté canadienne délivré par IRCC (recto verso)
Une preuve de résidence de la catégorie 1
ET
Une preuve de résidence de la catégorie 2



Résident permanent - sans CSQ Code 18

Confirmation de résidence permanente IMM5292/IMM5688 délivrée par IRCC
Carte de résident permanent délivrée par IRCC (recto verso)
Preuve de résidence au Québec de l'élève durant les 3 dernières années consécutives (parmi les choix énumérés dans catégorie 1 et 2)

Citoyen canadien - sans CSQ Code 18

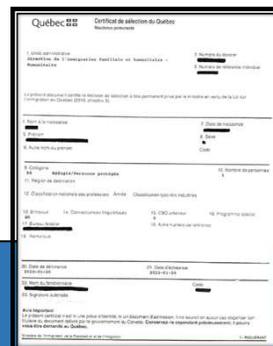
Certificat de citoyenneté canadienne délivré par IRCC (recto verso)
Preuve de résidence au Québec de l'élève durant les 3 dernières années consécutives (parmi les choix énumérés dans catégorie 1 et 2)

Réfugié avec CSQ - R8 ou RA Code 40

Certificat de sélection du Québec (CSQ) indiquant R8 ou RA
Avis de décision de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR)
Une preuve de résidence de la catégorie 1
ET
Une preuve de résidence de la catégorie 2

Seulement pour les programmes suivants:

- Lancement d'entreprise
- Représentation
- Service de garde en milieu scolaire



Preuve de résidence au Québec

Catégorie 1 :

Un document officiel provenant d'un ministère ou d'un organisme attestant l'adresse

EX :

- * Revenu Québec
- * Relevé d'apprentissage
- * Facture d'Hydro Québec
- * Allocation famille du Québec
- * Aide financière du Québec
- * Emploi Québec

* Tous autres documents de même nature

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-et-organismes>

OU

1. Bail ou lettre du propriétaire
2. Un acte d'achat de la propriété résidentielle qui indique le nom du propriétaire
3. Une affirmation solennelle du propriétaire ou du locataire du lieu d'habitation ayant signé le bail attestant que l'élève ou son parent demeure bien à l'adresse indiquée si aucun autre document n'est disponible

ET

Catégorie 2 :

1. Carte d'assurance maladie du Québec (RAMQ)
2. Permis de conduire du Québec
3. Avis d'imposition, taxes scolaires ou municipales
4. Facture ou état de compte d'une compagnie de téléphone, d'électricité ou de câblodistribution, etc



Dans le doute ou lors de situations particulières, la commission scolaire est en droit d'exiger la combinaison de plusieurs documents en vue d'établir la preuve de résidence au Québec.

<https://www.access.rsb.qc.ca/fr/>

Mise à jour : 24 novembre 2021